

DÉPARTEMENT DES

LANDES

SBVL

Nombre de conseillers

Elus : 50

En exercice : 50

Présents : 34

Pouvoirs : 4

Votants : 38

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance ordinaire du 18 Mai 2026 à 09h00.

Sous la présidence de Monsieur CAYRAFOURCQ Frédéric, Président.

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit du mois de mai, le Comité Syndical du Syndicat du bassin versant des Luys (SBVL), légalement convoqué, s'est réuni au 412 avenue du Maréchal Leclerc à HAGETMAU, sous la présidence de Monsieur CAYRAFOURCQ Frédéric.

Délégués titulaires présents :

M. ARRAMON Xavier, M. BERNADET Pascal, M. BIENAIME Florian, M. CARRERE Christian, M. CASSIAU Pascal, M. CASTEL Philippe, M. CAYRAFOURCQ Frédéric, M. CAZALA Serge, M. COLIN Hubert, M. COUBLUCQ Laurent, M. CRABOS Robert, M. DUBOY Jean-Claude, MME. DUCASSE Catherine, M. DULAYET Maurice, MME. ERIDIA Martine, M. ESCOUTELOUP Jean-Pierre, M. GARBAY Vincent, MME. GERMANEAU Sandrine, M. HAURAT Jean-Yves, M. HUSTET Hervé, M. LABORDE-RAYNA Philippe, M. LANNEGRAND Stéphane, MME. LANUQUE Véronique, M. LARRODE Roger, MME. LEENKNEGT Virginie, M. LOCARDEL Gérard, MME. MINELLE Céline, M. MOLLES Christian, M. PEDEGERT Daniel, M. SOUSTRA Thierry

Délégués suppléants présents :

MME. HOLVOET Rachel, M. LAFERRERE Yannick, M. LUPIET Serge, M. SOUARN Boris

Délégués titulaires excusés :

M. DAVANTES Jean-Charles, M. DUTREUILH Damien, MME. FOURCADE Sandrine, M. GABOULEAUD Jean-Jacques, M. GOUAILLARDOU Frédéric, M. LALANNE Philippe, M. MARQUIS MAJESTE LARROUY Tom, M. MUGAIN Nicolas, M. NOGUÈS David, M. PEDURTHE-LAUGA Jean-Pierre, M. VIDAILHET Jean-Paul

Délégués suppléants excusés :

M. ALBERDI Daniel, M. BARDERY Jean-Claude, M. LANDRIEUX Alexis, M. MARQUIS Christophe,

Délégués titulaires absents :

M. CASTAINGTS Marc, MME. DELSOL Sandrine, M. LABORDE Philippe, M. MAYSONNAVE Jean-Michel, M. MEUNIER Jean-Lou, M. PAINGAUD Christophe, MME. PEGUILHE Isabelle, MME. PEYSALLE Florence, M. SAINT-GERMAIN Mathieu,

Délégués suppléants absents :

M. ARRIAU Philippe, M. BACHERE Robert, M. CARRERE Baptiste, MME. CAZENAVE Isabelle, M. DUSSARRAT Nicolas, M. LASCOUMETTES Jean-Robert, M. LAUDRIN Erwan,

Pouvoirs :

M. DAVANTES Jean-Charles donne pouvoir à MME. MINELLE Céline
M. VIDAILHET Jean-Paul donne pouvoir à M. CAYRAFOURCQ Frédéric
M. LALANNE Philippe donne pouvoir à M. LOCARDEL Gérard
M. NOGUÈS David donne pouvoir à MME. GERMANEAU Sandrine



Secrétaire de séance : MME. GERMANEAU Sandrine

Date de convocation : le 05 mai 2026

DEL2026-11 : Fixation du nombre de vice-présidents

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte du bassin versant des Luys (SBVL),

Sous la présidence de M. CAYRAFOURCQ Frédéric élu Président, le conseil syndical a été invité à fixer le nombre de vice-présidents.

En application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le syndicat doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil syndical, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 10 vice-présidents au maximum.

Monsieur le Président informe l'assemblée que jusqu'à présent le syndicat disposait d'un seul vice-président et propose de poursuivre sur le même mode de fonctionnement.

SUR QUOI, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL, À L'UNANIMITÉ :

- DÉCIDE que le syndicat disposera d'un seul vice-président

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,
Sandrine GERMANEAU

Le Président,
Frédéric CAYRAFOURCQ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Pau (Villa Noullbos - 50 Cours Lyautey- 64010 PAU Cedex ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de l'accomplissement des formalités de publicités requises.